DÉLAIS D'ACCÈS AUX FORMATIONS ET AUX EXAMENS

Horaires de conduite : Lundi au vendredi : 7 h – 20 h • Samedi : 7 h – 18 h
Bureau et code : Lundi 15 h-19 h • Mardi et jeudi 10 h-12 h / 15 h-19 h • Mercredi et vendredi 10 h-12 h / 14 h-18 h • Samedi 9 h-12 h

NOS DÉLAIS

Formation	Délai d'accès à la formation	Délai de présentation à l'examen
Code de la route (ETG)	Immédiat dès l'inscription : cours en salle et plateformes en ligne	Dès que l'élève est prêt (examens blancs réussis) : réservation en ligne dans un centre agréé
Permis B (boîte manuelle)	Code : immédiat. Conduite : première leçon sous 2 semaines après l'inscription ou la réussite au code	Immédiat après la fin de la formation et un bilan final favorable
Permis B78 (boîte automatique)	Code : immédiat. Conduite : première leçon sous 2 semaines	Immédiat après la fin de la formation et un bilan final favorable
Conduite accompagnée (AAC)	Code : immédiat. Conduite : première leçon sous 2 semaines	Après la phase accompagnée (1 an et 3 000 km minimum), dès 17 ans : immédiat après le bilan final favorable
Conduite supervisée (CS)	Code : immédiat. Conduite : première leçon sous 2 semaines	Après 1 000 km de conduite supervisée minimum : immédiat après le bilan final favorable
Passerelle B78 vers B	Première leçon sous 2 semaines après l'inscription	Pas d'examen : attestation remise à la fin des 7 heures
Formation post-permis	Session sous 2 mois maximum (selon le nombre d'inscrits)	Pas d'examen : attestation remise en fin de journée

Les places d'examen pratique sont attribuées par les services de l'État (RdvPermis) ; CER Le Monde réserve la place et accompagne l'élève à l'examen dès que sa formation est terminée et son bilan final favorable.

Résultats, taux de satisfaction et méthode de calcul : page « Résultats au permis de conduire » sur cer-le-monde.fr. Contact : 04 78 97 43 36 — cer-le-monde@orange.fr.